

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

La guerre civile à Beyrouth : quelles implications pour les ménages ?

Yara MAKDESSI

CEPED, Paris, France

Mary DEEB

Université Américaine de Beyrouth, Liban

Les guerres endémiques bouleversent profondément les populations et laissent souvent des séquelles difficiles à identifier et à isoler. De plus, les statistiques relatives à ces périodes sont rares et le plus souvent imprécises et incomplètes.

Sur la guerre civile à Beyrouth (1975-1990), les données démographiques complètes et cohérentes font défaut, mais, fait exceptionnel, deux enquêtes auprès des ménages ont été menées dans la ville, l'une au milieu de la guerre en 1983/1984 et l'autre à la fin de celle-ci en 1992/1993¹. À partir de l'exploitation de ces deux enquêtes, le présent texte a pour objectif de décrire et de comprendre les changements survenus dans la composition des ménages ayant vécu la guerre, et d'estimer l'impact de cette dernière.

De manière générale, l'individu évolue dans un environnement complexe où le social, le familial et l'individuel interagissent et façonnent en permanence son vécu. Dans le cas de Beyrouth, la personne connaît un environnement social extrêmement hostile du fait de l'état de guerre (bombardements, présence des milices, lignes de démarcations dans la ville, francs-tireurs, voitures piégées, enlèvements, etc.), et un environnement familial fragilisé et constamment contraint de s'adapter aux nouvelles situations.

Dans ce type de contexte, le cadre de référence de l'individu se réduit à la famille pendant que les autres se désintègrent successivement (l'État, la solidarité sociale, etc.). Par conséquent, la famille a joué un rôle capital dans la gestion de la survie quotidienne de ses membres. Il s'avère donc important d'observer les différentes transformations qui l'ont touchée, dans le sens d'un repli ou d'une dislocation.

1. Données et méthodologie

L'objectif méthodologique des enquêtes utilisées était d'établir le suivi d'un échantillon représentatif de la population de la capitale (banlieues exclues). Une dizaine d'années après la première enquête de 1983/1984, l'opération est renouvelée sur le même échantillon. Il y a bien évidemment une déperdition (27% des ménages), sans doute liée à l'état de guerre qui génère une mobilité forcée non négligeable, spécialement en milieu urbain. Toutefois, les résultats de la deuxième enquête ont révélé une proportion surprenante de ménages « retrouvés » (six ménages sur dix interrogés en 1992/1993 avaient déjà été enquêtés en 1983/1984)². Afin de mieux saisir les modifications dans leur structure, seuls les ménages interrogés aux deux enquêtes seront ici étudiés (figure 1).

¹ Les deux enquêtes ont été menées par le Laboratoire de Population (*Population Laboratory*) de l'Université Américaine de Beyrouth sur un échantillon représentatif de la capitale dans ses limites administratives (environ 3 000 ménages couverts).

² Selon la définition fixée par l'enquête, le ménage est un groupe d'individus vivant ensemble sous un même toit et interdépendants économiquement.

FIGURE 1 : MÉNAGES ENQUÊTÉS EN 1983/1984 ET 1992/1993 ET MÉNAGES SUIVIS

Début de la guerre 1975	Enquête de 1983/1984	Ménages interrogés aux 2 enquêtes (suivis)	Enquête de 1992/1993
	<i>n</i> = 2 752	<i>n</i> = 1 641	<i>n</i> = 2 017

Les ménages suivis ont connu par ailleurs le départ et l'arrivée de certains de leurs membres sur la période inter-enquêtes. Pour les individus qui ont quitté le ménage³, le groupe des 15-30 ans est le plus concerné par ces départs, autant pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. Quant aux nouveaux venus⁴, ce sont essentiellement des naissances (67% de moins de 10 ans), mais aussi des femmes de 15-40 ans (16%).

Ces mouvements renvoient clairement à l'évolution propre du cycle des ménages et au vieillissement de l'échantillon, mais représentent également une conséquence de l'état de crise que traverse la ville.

L'observation de la composition des ménages enquêtés successivement offre deux photographies complètes de ce qu'ont été les unités résidentielles familiales à deux moments précis de leur histoire. Concrètement, peu d'informations sont disponibles sur les éventuels changements qui ont pu affecter et, par conséquent, modeler ces structures durant la période inter-enquêtes. En revanche, certaines informations éparses ont été saisies sur les événements survenus entre les deux opérations de collecte, comme par exemple les décès, les naissances et les migrations.

Dans un premier temps, une typologie simple décrit l'état des ménages enquêtés aux deux dates, et la dynamique qui a éventuellement modifié cet état. Dans un deuxième temps, il s'agira de démontrer l'impact de la situation de guerre sur ces changements.

2. Structures et dynamiques des ménages enquêtés à Beyrouth en 1983/1984 et en 1992/1993

La typologie proposée repose sur l'identification du chef de ménage⁵ et des personnes habitant sous son toit⁶. Sont distingués les ménages où vit une seule personne, ceux composés d'un couple parental, les ménages monoparentaux⁷, et le groupement d'adultes apparentés. Parallèlement, sont identifiés les ménages de forme simple et ceux étendus, et les ménages avec enfants et ceux sans enfant⁸.

En comparant la structure des ménages aux deux dates, la configuration interne a connu certaines modifications. Ces dernières concernent principalement l'augmentation des ménages de personnes vivant seules, des ménages monoparentaux, et des groupes d'apparentés d'une part, et la diminution des ménages constitués autour d'un couple parental d'autre part à l'exception des couples sans enfant (figure 2).

³ Individus présents dans le ménage en 1983/1984 mais absents en 1992/1993.

⁴ Nouveaux individus recensés uniquement à l'enquête de 1992/1993.

⁵ Selon la définition retenue dans le manuel de l'enquêteur, le chef de ménage est la personne qui a le pouvoir décisionnel et qui fait vivre le ménage économiquement ; mais c'est la première caractéristique qui a été le plus souvent privilégiée. Dans le cas où ces deux caractéristiques, ou l'une des deux, auraient été identifiées chez plusieurs membres, c'est la personne ayant la plus grande autorité morale qui a été désignée comme le CM.

⁶ La typologie que nous construisons s'appuie sur les personnes résidant sous le même toit. Elle ne tient pas compte des réseaux familiaux qui dépassent l'unité de résidence.

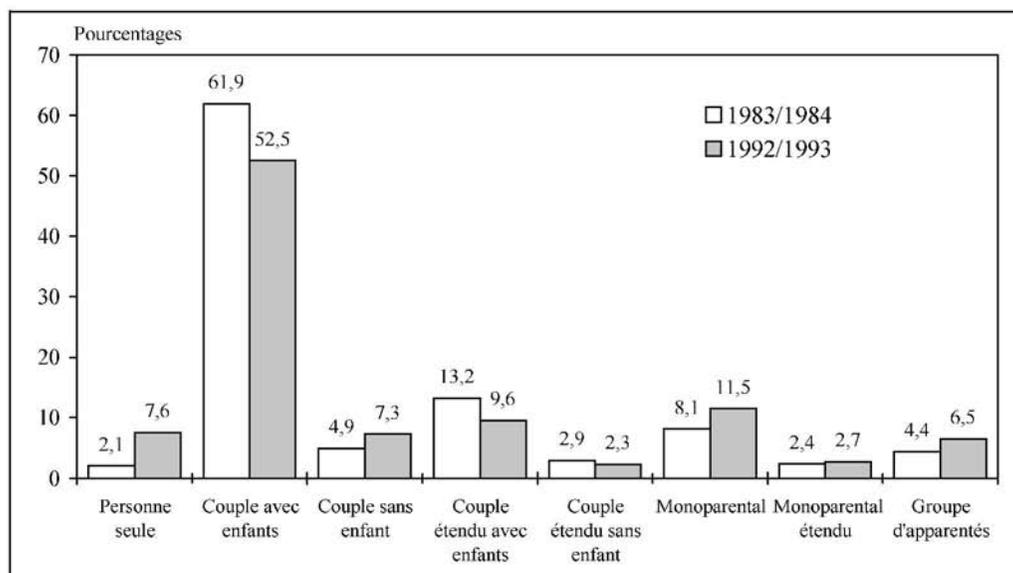
⁷ Suivant les critères adoptés dans le questionnaire d'enquête, le ménage monoparental renvoie à la situation où l'un des deux conjoints est absent au moment de l'enquête (décédé, divorcé, séparé ou migrant).

⁸ L'âge des enfants n'est volontairement pas pris en compte ici, l'idée retenue étant qu'ils sont déclarés comme économiquement dépendants du chef de ménage.

2.1 Prédominance et quasi-stabilité des couples avec enfants

De manière générale, les résultats de la figure 2 indiquent une diminution des deux types de ménages parentaux, à savoir les couples avec enfants et les couples étendus.

FIGURE 2 : COMPOSITION DES MÉNAGES EN 1983/1984 ET EN 1992/1993



Les ménages de type classique (couple avec enfants) restent aux deux enquêtes prédominants et représentent plus de la moitié de l'ensemble des ménages (62% en 1983/1984 et 52% en 1992/1993). Cependant, ce type de ménage diminue de manière significative ($p < 0,000$), tandis que les couples sans enfant augmentent sensiblement (variation relative de 48%) même si leur poids reste faible (5% et 7% respectivement). Cette tendance s'explique sans doute par le vieillissement de l'échantillon, et donc par le fait que les enfants partent du foyer parental suite à un mariage ou à une migration.

Alors que la proportion de couples étendus avec enfants diminue légèrement, celle des couples étendus sans enfant demeure dans de faibles proportions (2% à 3%).

Croiser les deux typologies permet de mesurer l'ampleur et la nature des changements (tableau 1). Les ménages constitués autour d'un couple subissent le moins de changements sur la période d'observation (87% des couples avec enfants et 52% des couples étendus avec enfants). Ceci témoigne de la stabilité de ces formes de ménages constitués autour d'un couple et dont les enfants célibataires sont présents.

Or, comme il a été relevé plus haut (figure 2), ces deux types ont connu une baisse relative en 1992/1993 par rapport à 1983/1984 (de 27% à 15%). Ces variations sont sans doute dues à diverses transformations qui se traduisent soit par un éclatement du ménage (par le départ de certains membres), soit par son élargissement (comme le regroupement familial).

TABLEAU 1 : CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DES MÉNAGES ENTRE 1983/1984 ET 1992/1993

Typologie en 1983/1984	Typologie en 1992/1993								Total
	Individu seul	Couple		Couple étendu		Mono-parental	Mono-parental étendu	Groupe d'apparentés	
		Avec enfants	Sans enfant	Avec enfants	Sans enfant				
Individu seul	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	2,3	0,9	2,1
Couple :									
Avec enfants	16,9	87,2	42,5	31,4	20,5	52,9	25,6	22,9	61,9
Sans enfant	11,3	1,5	37,5	1,9	7,7	0,5	2,3	0,9	4,9
Couple étendu :									
Avec enfants	4,8	8,8	5,0	51,9	33,3	7,4	25,6	7,3	13,1
Sans enfant	4,0	0,9	6,7	4,5	28,2	1,1	7,0	5,5	3,0
Monoparental	22,6	0,9	3,3	1,9	7,7	31,2	11,6	21,1	8,1
Monoparental étendu	0,8	0,2	0,0	3,8	2,6	3,2	20,9	10,1	2,2
Groupe d'apparentés	14,5	0,3	5,0	4,5	0,0	3,2	4,7	31,2	4,6
Total (effectifs)	100,0 (124)	100,0 (861)	100,0 (120)	100,0 (156)	100,0 (39)	100,0 (189)	100,0 (43)	100,0 (109)	100,0 (1641)

2.2 Tendance nette au rétrécissement des ménages suivis

La proportion des ménages composés d'une seule personne est passée de 2% à 8% (figure 2). Aux deux enquêtes, ce sont majoritairement (dans 6 à 7 cas sur 10) des femmes de plus de 55 ans ou des veuves. En 1992/1993, la proportion d'hommes vivant seuls augmente sensiblement (de 12% à 28%). La moitié de ces hommes ont moins de 55 ans, et en dessous de cet âge, ils sont deux fois plus nombreux que les femmes, et sont essentiellement célibataires.

Par ailleurs, les chefs des ménages identifiés comme monoparentaux (un parent avec un ou plusieurs enfants) sont majoritairement des femmes veuves (8 femmes sur 10). La moitié de ces femmes sont âgées de moins de 58 ans aux deux enquêtes. Quoique dans de faibles proportions, le pourcentage des chefs de ménages monoparentaux divorcés augmente de manière non négligeable (de 2% à 6%), le divorce restant un phénomène peu courant dans ce type de société. Concernant les chefs de ménages monoparentaux mariées (15% environ), il est très probable que l'époux travaille à l'étranger, phénomène largement observé dans la ville de Beyrouth (Zurayk, 1988).

Pour ces types de ménages, l'une des transformations les plus évidentes concerne le passage du type couple avec enfant(s) au type monoparental, qui traduit le « départ » d'un parent (tableau 1). En effet, 53% des ménages monoparentaux en 1992/1993 étaient des ménages de type classique (couple avec enfant(s)) en 1983/1984. Un deuxième changement important concerne le départ des enfants. Ainsi, 42 % des couples sans enfant étaient des couples avec enfants en 1983/1984⁹.

Outre cette large tendance au rétrécissement du ménage, s'observe une tendance inverse, certes de moindre ampleur, à l'élargissement de certains ménages ; 31% des ménages de couple étendu avec enfant(s) (le couple, un ou plusieurs enfants et d'autres membres de la famille) étaient des ménages de couple avec enfants. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent d'un regroupement familial dont les mécanismes seront examinés plus loin.

⁹ Notons bien que dans ce cas précis c'est l'ensemble des enfants qui ont quitté le foyer parental.

2.3 Augmentation des ménages de forme « atypiques » par rapport à la région

De manière générale, les transformations observées se traduisent par l'apparition en 1992/1993 de formes de ménages atypiques par rapport aux configurations habituellement observées à Beyrouth et dans d'autres villes arabes situées dans la région. Une étude de H. Zurayk et F. Shorter (1988) comparant Beyrouth, le Caire et Amman au début des années 1980 constitue un point de comparaison intéressant.

D'une part, cette étude souligne que très peu de personnes vivent seules dans les trois villes (entre 1% et 2% des ménages enquêtés) ; or cette proportion s'élève à 8% en 1992/1993 à Beyrouth (figure 2). Cette proportion est sans doute en bonne partie due au vieillissement de la population enquêtée, mais recouvre aussi une réelle augmentation de ce type de ménages. En effet, comme constaté plus haut, la population vivant seule a tendance à être relativement plus jeune en 1992/1993. Par ailleurs, dans l'enquête nationale menée au Liban en 1994 sur la population et l'habitat¹⁰, le pourcentage de ménages composés d'une seule personne à Beyrouth s'élève à 10,7%. Cette dernière proportion met à jour la part non négligeable des personnes résidant seules à Beyrouth et permet de relativiser le résultat (8%) trouvé dans la deuxième enquête.

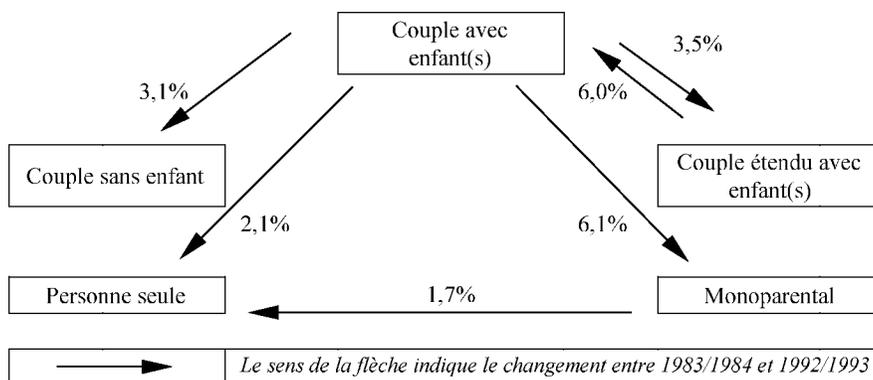
Un deuxième résultat se distingue pour les ménages monoparentaux qui, au début des années 1980, représentaient 7% à Beyrouth, 8% au Caire et 9% à Amman, et augmentent jusqu'à 11% à Beyrouth en 1992/1993 (figure 2).

Compte tenu de ces résultats, la suite du document se bornera à dégager l'impact du contexte de guerre sur ces formes de ménages atypiques.

3. Trois situations particulières : vivre seul, la monoparentalité et le regroupement familial

Le schéma ci-dessous synthétise les divers changements qu'a connu le ménage composé d'un couple avec un ou plusieurs enfants célibataires. Les changements se caractérisent soit par la perte d'un conjoint : 6% des couples avec enfant(s) se sont transformés en ménages monoparentaux ; soit par le départ de tous les enfants du foyer parental : 3,1% sont devenus des couples sans enfant ; soit par le départ à la fois du conjoint et des enfants : 2% de ces mêmes ménages se sont transformés en 1992/1993 en ménages où vit une personne seule (figure 3).

FIGURE 3 : PRINCIPALES TRANSFORMATIONS DANS LES TYPES DE MÉNAGES ENTRE 1983/1984 ET 1992/1993 (POURCENTAGES SUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES SUIVIS)



¹⁰ *Population and Housing*, enquête réalisée sur un échantillon national représentatif, et menée par le FNUAP et le Ministère des Affaires Sociales du Liban.

A l'opposé, une deuxième tendance de faible fréquence concerne l'élargissement du ménage. Ainsi, 3,5% des couples avec enfants sont devenus, par regroupement familial, des ménages de couple étendu où habitent le couple, ses enfants et d'autres membres de la famille venus s'y ajouter.

Cette synthèse permet d'identifier les trois transformations fondamentales qui ont touché les ménages suivis à Beyrouth sur la période décennale ; une tendance non négligeable à la formation de ménages de personnes seules, la monoparentalité et dans de moindres proportions le regroupement familial. En quoi la guerre a-t-elle contribué à ces modifications ?

3.1 Vivre seul : choix ou contrainte ?

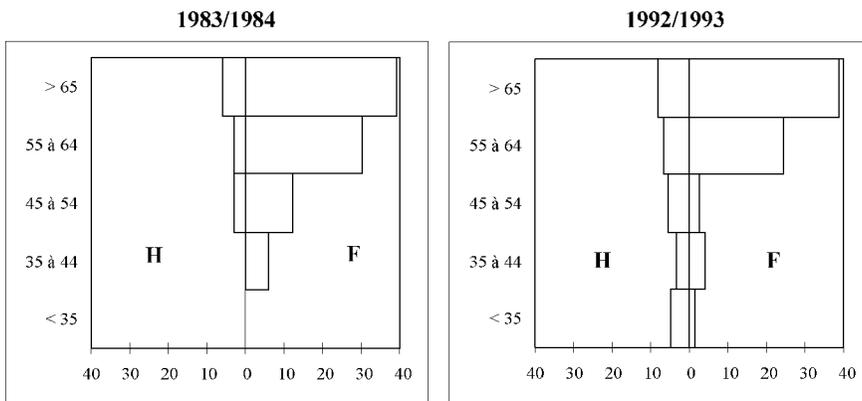
Dans la population vivant seule, les femmes sont largement majoritaires, mais à la deuxième enquête, apparaît une population de jeunes hommes qui reste néanmoins dans de faibles proportions (voir *supra* et figure 4).

Parmi la population féminine habitant seule, 3 femmes sur 10 étaient déjà dans cette même situation en 1983/1984, tandis que 4 femmes sur 10 vivaient soit en couple, soit dans un ménage monoparental, et ont, par conséquent, « perdues » soit un conjoint soit leurs enfants suite à un décès ou à une migration.

Les hommes vivant seuls proviennent des mêmes types de ménages (couple ou monoparental). Toutefois étant relativement jeunes (moins de 45 ans), il serait logique de penser que certains se sont retrouvés seuls suite au décès du ou des parents.

En explorant la variable relative à l'occupation, 6 hommes sur 10 vivant seuls déclarent exercer une activité professionnelle, et seulement 2 sur 10 se sont déclarés à la retraite. En revanche, les femmes ont déclaré dans 7 cas sur 10 être femme au foyer et donc ne pas avoir d'activité rémunérée, et seulement 1 sur 10 a déclaré exercer une activité. Cet indicateur est certainement lié à l'âge élevé de ces femmes qui, de surcroît, doivent se trouver dans une situation de dépendance économique mais aussi probablement souvent de précarité compte tenu du contexte hostile de guerre dans lequel elles ont vécu.

FIGURE 4 : STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DES MÉNAGES DE PERSONNES SEULES EN 1983/1984 ET EN 1992/1993 (EFFECTIFS PROPORTIONNELS POUR 100 PERSONNES AU TOTAL)



En ce qui concerne les migrations, les ménages où vit une personne seule ont davantage déclaré des membres migrants à l'étranger depuis plus de six mois (19%) à comparer au reste des ménages (14%). Conséquence majeure de la guerre au Liban, ces migrations économiques

ont essentiellement touché les jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans, et viennent en réponse à un avenir obscurci par les longues années de conflits¹¹ (Labaki & Abou Rjeili, 1993).

Le rapport de masculinité de la population à chaque date souligne clairement le déficit des effectifs masculins entre 20 et 60 ans (entre 20 et 39 ans, 80 et 86 respectivement, et entre 40 et 59 ans, 99 et 80 à chaque enquête). Outre l'émigration, une partie de ce déficit en hommes d'âge actif peut également être attribuée aux décès dus à la guerre. Toutefois, ces derniers n'ayant pas été comptabilisés de manière valable, il est difficile d'estimer leur nombre ici. Le sureffectif d'hommes âgés de plus de 60 ans est probablement dû à un problème relatif aux données (déclaration et enregistrement) comme le notent succinctement les auteurs des enquêtes (Zurayk & Armenian, 1985).

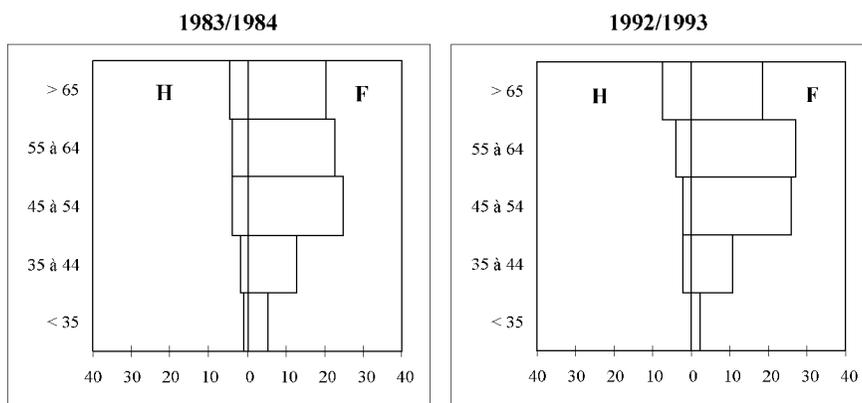
Ne pouvant saisir la mortalité de guerre, il est néanmoins intéressant de remarquer que les ménages de personnes seules ont deux fois plus souvent déclaré avoir eu un décès dans le ménage sur la période d'observation 1984-1993 (4 ménages sur 10), par rapport à l'ensemble des ménages de l'échantillon (2 sur 10 ont déclaré au moins un décès). L'âge médian au décès calculé est de 71 ans, et dans la plupart des cas, la personne décédée était le conjoint ou la mère de la personne interrogée en 1992/1993.

En définitive, il semble que l'augmentation des ménages de personnes seules ne soit pas une tendance à l'autonomisation des jeunes comme nous serions tentés de le penser, mais se présente plus comme une conséquence de la perte de certains membres du ménage, soit par décès, soit par migration. A l'exception de la faible proportion de jeunes qui sont sans doute dans une situation transitoire, les personnes vivant seules à Beyrouth durant la deuxième moitié de la guerre, sont des femmes âgées qui sont dans ce statut durant une période relativement longue.

3.2 La monoparentalité : des veuves en situation précaire ?

La monoparentalité concerne essentiellement les femmes (voir *supra* et figure 5). L'âge médian de ces femmes est de 58 ans.

FIGURE 5 : STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MÉNAGES MONOPARENTAUX EN 1983/1984 ET EN 1992/1993 (EFFECTIFS PROPORTIONNELS POUR 100 PERSONNES AU TOTAL)



En 1983/1984, la moitié de ces femmes (52%) vivaient en couple avec enfants, et 34% étaient déjà chef de ménage monoparental. Ce type de ménage semble avoir un cycle de vie

¹¹ Les migrations vers l'extérieur ont été une caractéristique de la société libanaise depuis le milieu du 19^{ème} siècle sous l'Empire Ottoman. Ces importants départs ont fortement contribué à la baisse de la natalité depuis le début du 20^{ème} siècle (Labaki & Abou Rjeili, 1993). Entre 1975 et 1990, les conflits au Liban en ont accéléré le rythme.

relativement long, surtout dû au fait que le remariage reste une pratique peu courante dans la société libanaise (même en milieu urbain), et que les enfants célibataires continuent à vivre chez leurs parents après leur majorité¹².

L'âge médian des enfants recensés dans les ménages monoparentaux s'élève à 21 ans en 1983/1984 et à 25 ans en 1992/1993. Ceci est lié au vieillissement de l'échantillon.

Les revenus de ce type de ménages semblent essentiellement provenir du travail des enfants. En effet, 82% des chefs de ménage femmes se sont déclarées au foyer, et seulement 14% exercent une activité rémunérée. En revanche, en 1983/1984, 38% de ces ménages ont déclaré avoir au moins un enfant qui travaille, contre 55% en 1992/1993. Cette augmentation des proportions de ménages où le(s) enfant(s) travaille(nt) peut là encore s'expliquer par le phénomène du vieillissement.

Deux principaux changements ont vraisemblablement touché ce type de ménage : d'une part le décès du conjoint, et d'autre part le départ de certains enfants du domicile.

Comparé aux autres ménages, les ménages monoparentaux semblent plus touchés par la mortalité. En effet, en 1992/1993, la moitié des ménages ont rapporté avoir perdu au moins un membre depuis 1983/1984, contre uniquement 17% dans le reste des ménages. Presque la moitié de ces décès (47%) concerne des personnes âgées de plus de 50 ans, et dans le reste des ménages cette proportion tombe à 14,5%. En outre, dans 85% des cas où les ménages monoparentaux ont connu un décès c'est le conjoint du chef de ménage actuel qui est concerné (26% dans les autres types de ménages). De plus, 8 personnes décédées sur 10 sont de sexe masculin.

Compte tenu du fait que la mortalité de guerre ne peut être distinguée dans les causes de décès déclarées¹³, il est important de préciser que 31% des décès enregistrés ont touché des personnes âgées de moins de 60 ans. Or, l'espérance de vie à la naissance estimée à partir des données de 1992/1993 s'élève à 72 ans (Deeb, 1997). Ces deux résultats démontrent bien qu'une part non négligeable des décès déclarés peut être estimée comme une mortalité de crise touchant spécifiquement des personnes actives.

Ces différents résultats expliquent l'importante proportion de ménages formés d'un couple avec enfants en 1983/1984, et qui sont devenus des monoparentaux en 1992/1993 (tableau 1) avec une large prédominance des femmes chefs de ménages veuves.

Sur un autre plan, 33% des ménages monoparentaux ont signalé au moins un membre ayant souffert d'une atteinte physique due à la guerre, c'est-à-dire une blessure, un accident ou un handicap causés par les événements. Dans le reste des ménages, cette proportion est de 27%.

Ces ménages ont par ailleurs connu des départs d'individus dus à des déplacements ou des migrations. Il s'agit notamment d'enfants du chef de ménage qui ont quitté le domicile parental entre 1984 et 1993 ; ces mouvements concernent 63% des ménages monoparentaux et 40% des autres ménages. Les raisons déclarées de ces départs sont dans la moitié des cas (45%) la constitution d'un nouveau foyer suite à un mariage, et dans une moindre mesure des raisons d'ordre professionnelles ou les études ont été citées.

Les départs vers l'étranger qui ont été saisis à travers le nombre d'individus du ménage déclarés à l'étranger depuis plus de six mois, touchent légèrement plus les ménages monoparentaux par rapport au reste des ménages (19% et 13%). Ces observations mettent en avant la mobilité des membres appartenant aux ménages de type monoparental, et la question est de savoir si ce type de ménage ne serait pas voué à se transformer en un ménage de personne isolée, ou plus précisément de femme isolée, au moment où tous les enfants seront partis ?

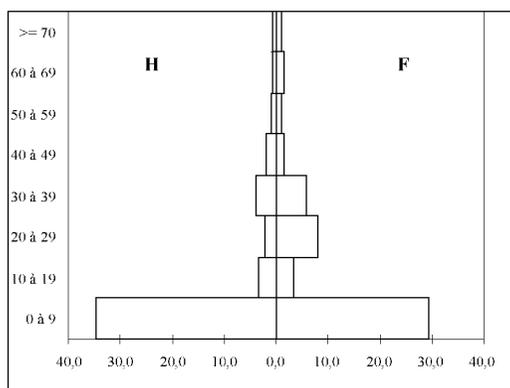
¹² La crise économique qui sévit depuis 1983 tend à maintenir et probablement à accentuer cet état de fait.

¹³ Parmi les 50 causes de décès répertoriées, une seule concerne explicitement la guerre et regroupe très peu de cas. Il est par ailleurs difficile et quasi impossible de discerner l'incidence de la guerre sur les autres causes comme les fractures, brûlures, homicides, et même les maladies chroniques telles que l'hypertension, les infarctus, les anémies, etc.

3.3 Le regroupement familial : une solution provisoire ?

Les individus qui se sont joints aux ménages suivis entre 1984 et 1993, sont dans 6 à 7 cas sur 10 des naissances (figure 6). Ces naissances regroupent à la fois celles des personnes présentes aux deux enquêtes, et celles des nouvelles personnes qui se sont ajoutées au ménage.

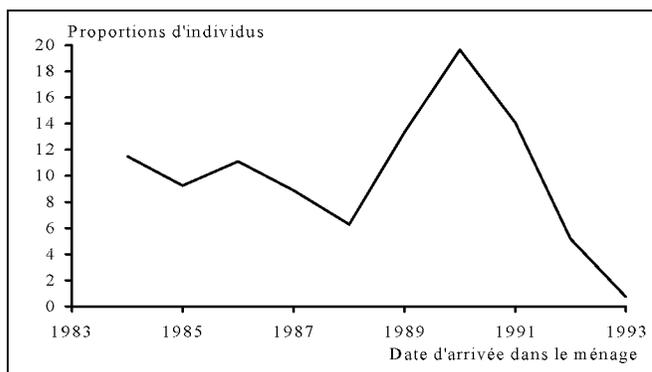
FIGURE 6 : STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DES NOUVEAUX INDIVIDUS QUI SONT ARRIVÉS DANS LE MÉNAGE ENTRE 1983/1984 ET 1992/1993 (EFFECTIFS PROPORTIONNELS POUR 100 PERSONNES AU TOTAL)



Les nouveaux venus qui ne sont pas des naissances constituent une population relativement jeune (âge médian égal à 28 ans), formée essentiellement de personnes mariées (48%) ou célibataires (41%). Les raisons déclarées justifiant l'arrivée dans le ménage sont principalement liées au mariage (31%), et dans une moindre mesure au retour au Liban de migrants (11%), et seulement 7% ont déclaré se joindre au ménage pour des raisons de sécurité. Cette dernière proportion reste toutefois à relativiser, car en analysant la variable relative à la date à laquelle les individus ont intégré le ménage, une proportion importante, soit 47%, sont arrivés dans le ménage entre 1989 et 1991 (figure 7), période durant laquelle une partie de la ville de Beyrouth a connu des combats des plus violents.

Cette observation prouve bien que les raisons de sécurité constituent un motif de regroupement des familles même si elles ne sont pas explicitement citées.

FIGURE 7 : PROPORTIONS DE NOUVELLES PERSONNES DANS LE MÉNAGE (NAISSANCES EXCLUES) SELON LA DATE D'ARRIVÉE ENTRE 1984 ET 1993



En définitive, comme indiqué précédemment sur la figure 3, 3,5% des ménages constitués d'un couple avec enfants célibataires se sont transformés en 1992/1993 en couples étendus. Ces ménages qui se sont élargis durant la période d'observation ont principalement connu un regroupement familial par l'arrivée d'un enfant du chef de ménage avec sa famille, et notamment durant les derniers conflits qu'a connu la ville à la fin de la décennie 80. En terme de cycle de vie de ces ménages, il serait intéressant de poursuivre l'observation. Ces situations sont-elles provisoires en réponse à la situation de guerre ? Ou annoncent-elles une nouvelle configuration de la famille ? La première solution semble plus vraisemblable vu que les couples étendus représentent de faibles proportions et ont plutôt tendance à diminuer dans le temps (figure 2).

4. Quelques points à souligner en guise de conclusion

Pour conclure, cette analyse révèle des tendances intéressantes dans l'évolution des types de ménages observés à Beyrouth sur la décennie couvrant la deuxième moitié de la guerre civile. Les séries statistiques et démographiques font défaut pour cette population, et une comparaison des résultats des enquêtes étudiées ici avec d'autres données faisant référence à la situation d'avant guerre est quasi-impossible. Dans ce contexte, les enquêtes présentées dans ce papier prennent tout leur intérêt, et une poursuite du suivi des ménages permettrait de vérifier si les nouvelles formes de ménages qui se distinguent sont des situations provisoires qui s'estomperont avec la fin de la guerre, ou si au contraire une nouvelle configuration se distingue, modifiant les structures du ménage beyrouthin.

Comme toute investigation statistique, les enquêtes auprès des ménages présentent des limites dans l'approfondissement de certains aspects. Tenter une analyse longitudinale de la population suivie se heurte au problème de la couverture précise et complète des événements sur l'ensemble de la période inter-enquête. Il manque notamment des éléments sur le cycle de vie des ménages, et plus spécifiquement la datation des différents événements vécus entre 1984 et 1993.

Enfin, dans le but d'aller au-delà de la notion restreinte de « ménage », il aurait été enrichissant de savoir dans les enquêtes si certains membres de la famille habitent le même immeuble, la même rue ou le même quartier, ce qui permettrait d'élargir l'analyse à la notion de réseaux familiaux. Ces derniers ont joué un rôle capital lors des migrations internes vers la capitale durant les deux décennies qui précédèrent la guerre civile (Nasr, 1979) et apporteraient sans doute un complément d'information indispensable à l'étude des personnes vivant seules et des ménages monoparentaux.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SINGLY F., (sous la dir.), 1991. *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- DEEB M. (Ed), 1997. *Beirut, A health profile, 1984-1994*, Beirut, American University of Beirut.
- GRAWITZ M., 1990. *Méthodes en sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- LABAKI B., & ABOU RJEILI K., 1993. *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, Paris, L'Harmattan.
- NASR S., 1979. « Les formes de regroupement traditionnel dans la société beyrouthine », in Chevalier D. *L'Espace social de la ville arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 154-198.
- ZURAYK H. & SHORTER F., 1988. *The social composition of Households in Arab Cities and settlements*, Regional papers, Population Council.
- ZURAYK H.C. & ARMENIAN H.K. (eds.), 1985. *Beirut 1984: a population and health profile*, Beirut, American University of Beirut.